

Réunion
PARCOURSUP

Lycée Jean Hinglo
2023-2024

 [@Parcoursup_info](https://twitter.com/Parcoursup_info)

 [@Parcoursup_info](https://facebook.com/Parcoursup_info)

 [@Parcoursup_info](https://instagram.com/Parcoursup_info)

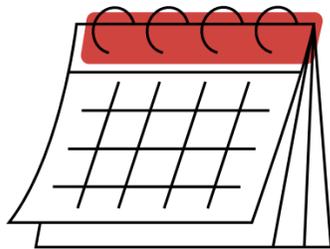
Sommaire

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir
son entrée dans l'enseignement supérieur

- 01 LE CALENDRIER PARCOURSUP**
- 02 ETAPE 1: ELABORER SON PROJET D'ORIENTATION**
- 03 ETAPE 2: S'INSCRIRE, FORMULER SES VOEUX, COMPLÉTER SON DOSSIER**
- 04 ETAPE 3: CONSULTER LES RÉPONSES ET FAIRE SES CHOIX**
- 05 LES AIDES FINANCIERES**
- 06 SITES UTILES**
- 07 PERSONNES RESSOURCES**

Calendrier **PARCOURSUP**

Le calendrier 2024 en 3 étapes



01

Décembre-Janvier

S'informer et élaborer son projet
d'orientation

02

17 janvier-3 avril

S'inscrire, faire ses vœux et compléter
son dossier

03

30 mai-12 juillet

Réponses

DÉCEMBRE-JANVIER

Étape 1

S'informer et élaborer son projet d'orientation



Information sur les formations et les métiers



Faire des recherches sur les formations



RONDVELLE accessible depuis METICE

17 JANVIER-3 AVRIL

Etape 2

S'inscrire, formuler ses vœux, compléter son dossier

JUSQU'AU 3 AVRIL

3 Compléter son dossier

- Pour finaliser chaque vœu écrire un projet motivé.
- Compléter les onglets activités et centres d'intérêt

Pour aider des PDF réalisés par Parcoursup et l'ONISEP sont disponibles en ligne.

1 S'inscrire **A PARTIR DU 17 JANVIER**

- Préparer le N°INE (sur les bulletins et sur Pronote)
- Avoir une adresse mail valide
- Demander au lycée son échelon de bourse
- Préparer l'avis d'impôt N-1 des parents
- Vérifier les informations pré-renseignées dans l'onglet profil (état civil, représentants, coordonnées), scolarité (bac, bulletin) et les compléter.

2 Formuler ses vœux **JUSQU'AU 14 MARS**

Jusqu'à 10 vœux et 20 sous-vœux (lieu de formation pour une même formation) + 10 vœux en apprentissage.

Vœux non sélectifs (université) et vœux sélectifs (BTS, BUT, CPGE, écoles).



30 MAI-12 JUILLET

Etape 3

Consulter les réponses et faire ses choix



30 mai

- Consulter les réponses dans son dossier
- Les propositions arrivent au fur et à mesure et en continue
- Répondre à chaque proposition en respectant le délai indiqué

11 juin

- Ouverture phase complémentaire : possibilité de 10 nouveaux vœux sur places vacantes si pas encore eu de réponse positive

1er au 3 juillet

- Classer ses vœux en attente par ordre de préférence

12 juillet

- Fin de la phase principale

12 septembre

- Fin de la phase complémentaire

Les aides financières

Quelles aides financières pour les études supérieures ? Bourses/logement/mobilité



01 LA BOURSE ET LE LOGEMENT

02 LES AIDES DU DÉPARTEMENT
ET DE LA RÉGION

03 LA MOBILITÉ

Bourse et logement

les Crous

LE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT (D.S.E.)

Le D.S.E. permet de bénéficier d'une bourse et/ou d'un logement étudiant.

Documents à fournir : déclaration sur les revenus, RIB au nom et prénom de l'élève

S'inscrire en ligne entre mi-janvier et mi-mai

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

LA BOURSE

Simulateur de bourse (ne pas se comptabiliser dans les enfants) :

<https://simulateur.lescrous.fr>

Le statut de boursier donne droit à l'exonération du paiement des frais universitaires dans les établissements publics

Si demande avant mi-mai (dossier complet)
1er paiement fin août.

Le montant varie en fonction des critères :
1000€ à 5600€ par an.



LE LOGEMENT

- Cocher la case « demande de logement » dans le D.S.E., 6 vœux maximum (2 vœux par secteur sur 3 secteurs différents)
- Faire les demandes avant mi-mai. Si pas de logement, participez à la phase complémentaire.

Aides financières en fonction type de résidence :

- Résidence Crous : attestation d'aide au logement remplie et remise au gestionnaire. L'étudiant paie uniquement sa part qui lui reste à charge.
- Bailleur privé : l'étudiant fait une demande auprès de la CAF www.caf.fr

Pour trouver un garant, VISALE offre aux étudiants une caution locative gratuite. www.visale.fr



Aides de la région et du département



Allocation de Premier Equipement (APE).

Acquisition livres, matériels pédagogiques, multimédias. 500€ pour les boursiers, 300€ pour les non boursiers

Allocation de Première Installation Réunion (APIRUN):

Il faut étudier à la Réunion et ne pas bénéficier des bourses du Crous et du département.

Montant : 375€

www.espaceetudiant974.re

<https://net-bourses.cg974.fr>

La bourse départementale :

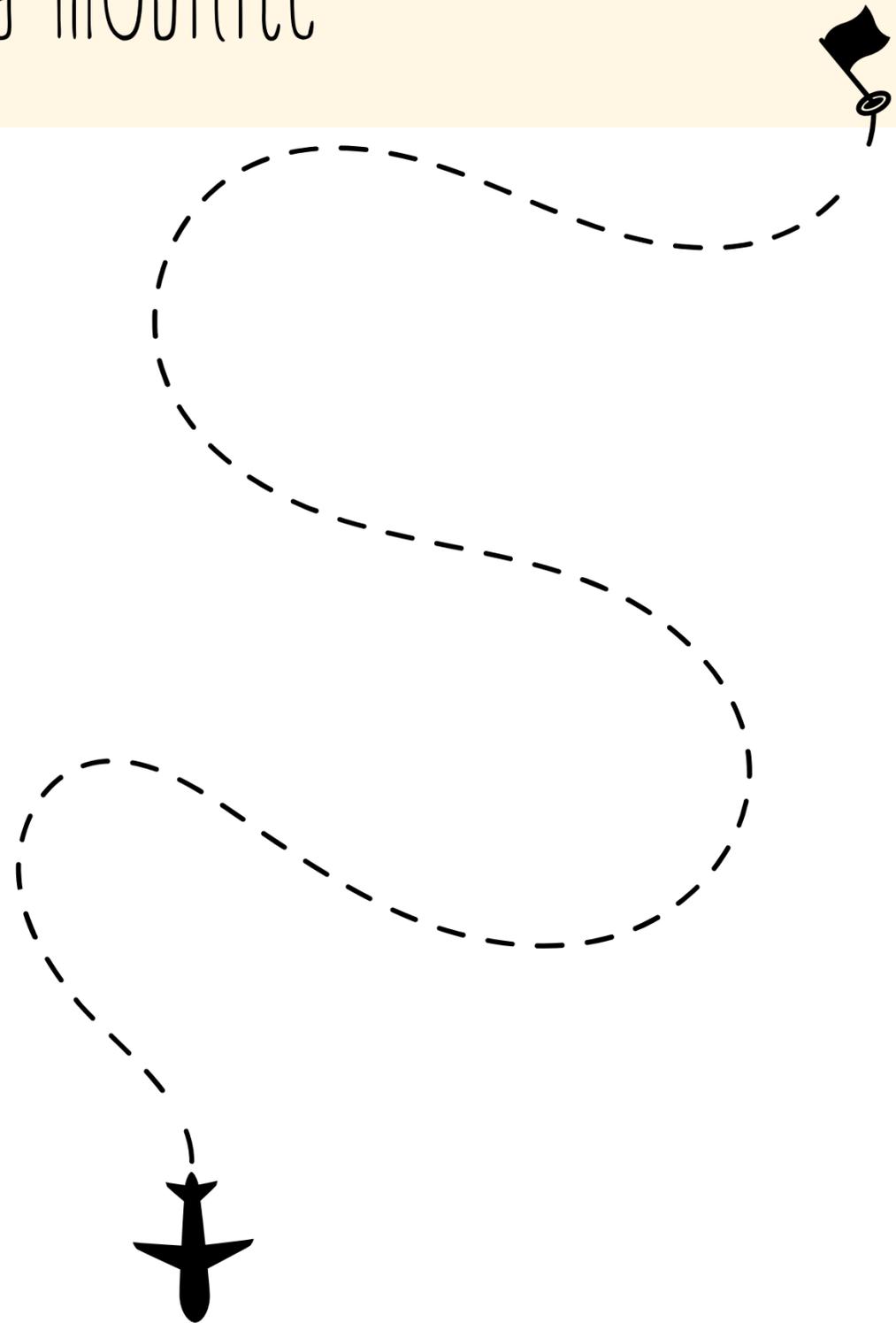
Complément bourse nationale (Crous).

Les bacs pros ne peuvent pas bénéficier de cette bourse s'ils s'inscrivent en licence à l'université.

L'allocation de scolarité

Règlement des droits de scolarité supérieurs à 1000€. Cumulable avec la bourse départementale. Cette aide vise les parcours d'excellence débouchant sur un diplôme bac + 5.

La mobilité



WWW.LADOM.FR

Prise en charge d'un billet aller-retour à 50% pour les non boursiers et 100% pour les boursiers par année universitaire pour les étudiants outre-mer

L'association Papang'outre mer peut vous aider dans vos démarches administratives en lien avec la mobilité.

<https://regionreunion.com/aides-services/article/guichet-jeunes>



@

Sites utiles



PARCOURSUP



JEUNE 360



Personnes ressources et contacts



Les professeurs principaux

Les PsyEN

Au lycée

Mardi: Mme Garandea
Vendredi: Mme Gravier-Redouloux

Cahier RDV CDI ou via PRONOTE

Au CIO de Saint Paul

Mardi: Mme Gravier-Redouloux
Mercredi: Mme Garandea

 331 rue Saint Louis
97460 Saint Paul

Prendre RDV au: 0262.22.55.86

Ouvert pendant les vacances scolaires
Fermeture du 20/12/23 au 12/01/24

PARCOURSUP

Rubrique contact

F.A.Q.

Numéro vert: communiqué ultérieurement



ACADÉMIE
DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre
attention